

Collège Marie Curie

Place Carnot – BP 106

07300 Tournon-Sur-Rhône

Tel : 04 75 07 20 80 Fax : 07 75 08 89 49

E-mail : Ce.0070848j@ac-grenoble

<https://college-marie-curie-tournon-sur-rhone.web.ac-grenoble.fr/>



Rentrée 2024-2025

BIENVENUE !

Vous connaissez par cœur les recoins de votre école. Mais en septembre, vous rentrez dans la cour des grands. Bienvenue au collège Marie Curie !

Vos « années collèges » seront formidablement enrichissantes. Vos professeurs vous feront découvrir de nouvelles matières. Vous vous ferez de nouveaux amis.

Un travail régulier vous mènera sur la route de la réussite et vous permettra de construire votre projet personnel.

Ce guide vous est offert pour bien comprendre comment fonctionne le collège.

L'organisation

Le secrétariat

Le secrétariat gère les documents concernant l'organisation du collège (inscription, emplois du temps, logiciel Pronote, changement d'adresse, de téléphone des parents responsables... etc.). Tu n'auras pas à y aller sauf si tu y es convoqué.

C'est à cet endroit que tu trouveras le Principal, le Principal adjoint et la directrice de SEPGA faisant partis de la Direction.



L'intendance

L'intendance gère l'argent du collège. Si tu es demi-pensionnaire, tu peux être amené à y aller, de même si tu es boursier ou encore si tu dois racheter un carnet de liaison.

C'est ici que se trouve le bureau du Gestionnaire.

La Vie Scolaire

La Vie Scolaire s'occupe des informations à transmettre aux collégiens. En cas d'absence ou de retard, c'est là-bas que tu apporteras ton billet d'excuse. Si jamais tu as un doute sur l'absence d'un professeur ou une modification de ton emploi du temps (par exemple), c'est là-bas que tu devras te renseigner.

En résumé, pour toutes tes interrogations tu trouveras une réponse en vie scolaire.

Celle-ci se compose des CPE et des assistants d'éducation (AED).

Qui fait quoi ?

Le Principal :

Le principal dirige l'établissement, il représente l'Etat. Il veille au bon déroulement des enseignements, de l'orientation et du contrôle des connaissances des élèves. Il est responsable de l'organisation de l'établissement, de son bon fonctionnement et de la sécurité de toute la communauté scolaire.



Le Principal Adjoint :

Comme son nom l'indique, c'est l'adjoint du principal. Il s'occupe plus particulièrement de la partie organisationnelle : emplois du temps des classes, des enseignants, occupation des salles, gestion des bulletins trimestriels.



La Directrice de SEGPA :

Elle organise le fonctionnement de la Section d'Enseignement Général et Professionnel adaptée de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Les élèves, en petits groupes, bénéficient d'un enseignement adapté et peuvent, à partir de la 4^{ème}, suivre un enseignement professionnel par le biais d'ateliers (habitat ou alimentation et services).

Le Gestionnaire :

Le gestionnaire gère le budget de l'établissement, les dépenses et les recettes, tout l'aspect matériel, l'entretien des locaux. Il s'occupe également, avec le chef de cuisine, de la gestion de la restauration scolaire. D'une manière générale il s'occupe de toutes les questions financières.



Les CPE :

Les Conseillères Principales d'Education, ou C.P.E, s'occupent de la Vie Scolaire. Elles contrôlent l'assiduité des élèves, elles organisent le service des personnels de surveillance (les assistants d'éducation) et les différentes activités en dehors des temps d'enseignement (études, récréations, clubs...). Elles travaillent également avec les enseignants, la direction et l'équipe médico-sociale dans le suivi des élèves. Elles t'aideront dans ta scolarité.

Les Assistants d'Education :

Leur rôle est d'encadrer les élèves dans tous les moments où ces derniers ne sont pas en cours : demi-pension, récréations, étude... Ils peuvent t'aider dans ton travail, notamment pendant les études. Ils ont également un certain nombre de tâches administratives, comme la saisie des absences. Ils t'aideront à prendre tes marques au collège, n'hésite pas à les solliciter si besoin.

Le Professeur Principal

C'est ton professeur référent. Il réunit les avis de tous les professeurs de ta classe afin de bien te connaître et de t'aider. C'est lui que tes parents peuvent rencontrer ou solliciter pour faire le bilan de ta situation scolaire.

Les Professeurs

Ici, tu auras autant de professeurs que de matières.



L'assistante sociale :

Elle peut t'aider si tu rencontres des difficultés personnelles ou familiales, des problèmes d'adaptation...Tu peux venir en discuter avec elle. Tes parents peuvent également la contacter, pour une aide financière notamment. Elle travaille en relation avec les autres personnels du collège (CPE, infirmière, intendance...).

L'infirmière :

Mal au ventre, entorse ? L'infirmière est aux petits soins pour toi. Elle est également toute prête à répondre à tes interrogations. Elle met en place également des actions de formation et de prévention dans le cadre de l'éducation à la santé.



La documentaliste :

Ton collège possède un CDI (Centre de Documentations et d'Informations). La documentaliste gère toutes les ressources documentaires. Elle te conseillera dans le choix de tes lectures et t'aidera dans les recherches nécessaires à ton travail. Tu peux y emprunter des livres.



Le Chef Cuisinier

L'Agent Chef

Les Agents de Services

Ils sont chargés de la préparation des repas, de l'accueil au restaurant scolaire, du nettoyage du collège, de la préparation des locaux. Tu dois faciliter leur travail en prenant soin de ton collègue.



Toi

Tu es élève du collège et tu participes à sa bonne ambiance générale (le travail en classe, les jeux dans la cour, la circulation dans les couloirs...)

Nous comptons sur toi pour respecter et appliquer les règles de bon fonctionnement que tu trouveras dans ton carnet de liaison.

La vie au collège

Le règlement intérieur

Les règles du collège sont inscrites dans un règlement intérieur que tu trouveras dans ton carnet de liaison et que tu devras lire et signer avec tes parents. Cela te permettra de connaître les règles de vie à appliquer au Collège. N'hésite pas à le relire régulièrement ! Tous les adultes du collège sont là pour veiller à son respect.

Les horaires

Les cours au collège peuvent s'étendre de 8h à 17h mais chaque classe à son emploi du temps personnel et ses propres horaires. Les portes du collège s'ouvrent dès 7h35. Tu dois présenter ton carnet de liaison à l'entrée du collège et à la sortie (sauf à 17h).



Les récréations

La récréation du matin commence à 9h50 et celle de l'après-midi commence à 15h50. Elles durent toutes deux 15 minutes.



La restauration

Tu mangeras au restaurant scolaire selon un planning établi en début d'année en fonction des horaires de cours des différentes classes. Chaque jour de la semaine, un niveau mange en premier. Un roulement à lieu entre les niveaux pour les horaires de repas. Les jours où tu seras en étude de 11h à 12h, tu mangeras à 11h30.

AS (Association Sportive)

Entre 12h et 14h, tu pourras faire une activité sportive avec les autres élèves du collège. Ce sont les professeurs d'EPS qui encadrent les différentes activités. Il y a plusieurs sports : basket-ball, hand-ball, gymnastique, tennis de table, badminton, danse, athlétisme, sport de plein air... Certains de ces sports se pratiquent également le mercredi après-midi.

Le Foyer Socio-Educatif

La salle du foyer est ouverte de 12h15 à 13h45. A l'intérieur, tu pourras profiter de jeux de société et de jeux de cartes, des baby-foot et d'un billard. De temps en temps, le FSE organise des activités plus particulières comme des tournois de baby-foot, de billard, des ateliers (activités manuelles, jeux en bois) et aussi des manifestations toute au long de l'année (Marché de Noël, collectes...)

La cotisation annuelle est de 5 euros. Seuls les adhérents au FSE ont accès à la salle du foyer et aux activités.

Si tu es motivé et que tu as des idées pour faire vivre le foyer tu peux t'y impliquer.



Le conseil de vie collégienne (CVC)

C'est une instance dans laquelle tu pourras être force de proposition pour améliorer la vie au collège à travers d'actions diverses. Si tu souhaites en faire partie tu pourras te manifester afin d'en être membre.

L'étude du midi-deux

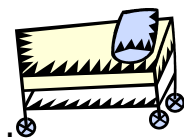
Une salle d'étude est ouverte entre 12h 45 et 13h45. Elle se situe en salle 12. Elle est libre d'entrée et de sortie durant ce créneau surveillé, tu as la possibilité de venir faire tes devoirs et réviser tes leçons. Tu y travailles en silence pour ne pas gêner les autres élèves.

A partir du mois d'octobre, tu peux t'inscrire sur le dispositif « Devoirs Faits ». Tu peux y effectuer ton travail scolaire avec l'aide d'un adulte référent.



Petits Conseils

Si tu veux être en forme pour bien travailler au collège, sois vigilant à te coucher tôt, le sommeil d'abord !



Si tu veux bien commencer ta journée, essaye de prendre un petit déjeuner complet, ainsi tu seras au meilleur de ta forme pour la journée !



Moins de stress si tu prépares ton cartable la veille au soir et non le matin car dans la précipitation, tu risques d'oublier quelque chose !



Si tu te perds dans le collège, n'hésite pas à demander soit à un autre élève soit à un adulte (ou à te rendre en vie scolaire, comme on te l'a déjà dit !)



Nous te conseillons d'anticiper tes révisions en cas de contrôle ou d'interrogation, n'attends pas la veille mais travaille régulièrement !



Si tu es absent, il te faudra récupérer ce que tu as manqué. Pour cela, rapproche-toi de tes camarades qui te donneront les devoirs et les leçons qui ont été faits en classe. Tu peux également consulter le cahier de texte en ligne sur Pronote. Pense à rapporter ton billet d'absence en vie scolaire dès ton retour !

Si tu rencontres un problème ou une difficulté dans le Collège, n'hésite pas à prévenir un adulte : les assistants d'éducation, les CPE, un professeur, l'infirmière, l'assistante sociale...

**Nous te souhaitons une bonne rentrée et une
bonne année scolaire.**

Le service de la Vie Scolaire

